

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 14 décembre 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Marc-André Gendron cons. au poste no: 6

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

613-12-2012

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 9 novembre 2012

1.1.2 Procès-verbal du 19 novembre 2012

1.1.3 Procès-verbal du 30 novembre 2012

1.1.4 Modification de résolution 328-06-2012

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Demande d'aide financière

1.2.2 Abonnement Réseau d'information municipale

1.3 Affaires juridiques

1.3.1 Service juridique de la Cour municipale

1.4 Règlements municipaux

1.4.1 Règlement 367-12-06 Zonage

1.4.2 Règlement 427-12 Usage antenne

1.4.3 Règlement sur les mouvements de terrain

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

- 2.2 Rapport des salaires
- 2.3 Demande de délai de paiement
- 2.4 Augmentation de la marge de crédit
- 2.5 Report du terme de certaines résolutions

3. Ressources humaines

- 3.1 Ordre de priorité d'appels des surnuméraires
- 3.2 Demande d'un employé de la voirie
- 3.3 Patinoire
 - 3.3.1 Surveillance
- 3.4 Vacances

4. Ressources matérielles et immobilières

- 4.1 Toile « coup de cœur » du symposium
- 4.2 Portique du sous-sol Pavillon Bélair

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

- 6.1 Subvention chemin Val-Mont et Lac-du-Rocher

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Dérogation mineure et PIIA
 - 7.1.1 Demande du 223 chemin de Val-des-Lacs
 - 7.1.2 Demande du 29 chemin Bélair
- 7.2 Suivi plainte Vision lac Quenouille
- 7.3 Demande du matricule 3916-25-7431
- 7.4 Gestion des ordures
 - 7.4.1 Horaire de l'écocentre
- 7.5 Barrage du lac Quenouille

8. Service à la collectivité

- 8.1 Sports et loisirs
 - 8.1.1 Activité « Rétrospective 2012 » du 2 janvier 2013
- 8.2 Sentiers pédestres - Laurentides en forme
 - 8.2.1 Ministère des ressources naturelles
- 8.3 Familles et aînés
 - 8.3.1 Rôles des conseillers responsables
 - 8.3.3 Sondage : frais d'impression et de poste
- 8.4 Environnement
- 8.5 Culture
- 8.6 Embellissement
- 8.7 Bibliothèque
- 8.8 Grand prix du tourisme Desjardins Laurentides

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 9 novembre 2012

614-12-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2012 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 571-11-2012, remplacer « conseillère » par « conseiller ».

À la résolution numéro 575-11-2012, remplacer :
« 5. Dévier un tuyau de ventilation dans les murs ou les portes futures »
par « 5. Dévier un tuyau de ventilation dans les murs » ;

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

« 6. Installer une nouvelle cuve de salle bain » par « 6. Installer une nouvelle cuve de salle de bain » ;

« 10. Enlever finition et réagréer un mur autour du conduit de chauffage dans bureau au milieu » par « 10. Enlever la finition et réagréer un mur autour du conduit de chauffage dans le bureau au milieu ».

À la résolution numéro 579-11-2012, remplacer « études hydrolique » par « études hydroliques ».

À la résolution numéro 582-11-212, remplacer « CONSIDÉRANT l'état de dégradation du barrage du lac Paquette et qu'une rupture du barrage pourrait affecter les infrastructures routières en aval ; » par « CONSIDÉRANT l'état de dégradation du barrage du lac Paquette et qu'une rupture du barrage pourrait affecter les infrastructures routières ainsi que les propriétés riveraines en aval ; »

ADOPTÉE

1.1.2 Procès-verbal du 19 novembre 2012

615-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 19 novembre 2012 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 593-11-2012, remplacer « Les conseillers ont constatés » par « Les conseillers ont constaté ».

ADOPTÉE

1.1.3 Procès-verbal du 30 novembre 2012

616-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 30 novembre 2012.

ADOPTÉE

1.1.4 Modification de résolution 328-06-2012

617-12-2012

CONSIDÉRANT la résolution 328-06-2012 concernant l'acceptation de la soumission de l'entreprise Asbex pour la décontamination et l'isolation du Pavillon Bélair au montant de 15 800\$;

CONSIDÉRANT que le montant est erroné;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 328-06-2012 en remplaçant le montant accordé par 14 020\$.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Demande d'aide financière

618-12-2012

CONSIDÉRANT la correspondance de l'école Fleur-des-Neiges de Sainte-Agathe-des-Monts relative à une demande d'aide financière pour l'achat d'habits de neige pour les enfants défavorisés;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'octroyer un don à l'école Fleur-des-Neiges au montant de 100\$ en janvier 2013.

ADOPTÉE

1.2.2 Abonnement Réseau d'information municipale

619-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de s'abonner au Réseau d'information municipale au montant de 150\$ et de ne pas renouveler l'abonnement à Québec municipal.

ADOPTÉE

1.3 Affaires juridiques

1.3.1 Service juridique de la Cour municipale

620-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité que les constats d'infractions soient administrés par le procureur de la Cour municipale de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

1.4 Règlement municipaux

1.4.1 Règlement 367-12-06 - Zonage

621-12-2012

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 10 août 2012;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement lors de l'assemblée du 10 août 2012;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée suite à la renonciation de sa lecture par les membres du conseil ayant reçu le projet dans les délais requis;

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 367-12-06 modifiant le règlement numéro 367-02 de façon à ajouter des normes au sujet des effets de l'implantation de nouvelles antennes et tours de télécommunication.

ADOPTÉE

1.4.2 Règlement 427-12 Usage antenne

622-12-2012

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 10 août 2012;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement lors de l'assemblée du 10 août 2012;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée suite à la renonciation de sa lecture par les membres du conseil ayant reçu une copie du projet dans les délais;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 427-12 créant le règlement sur les usages conditionnels de façon à imposer des conditions à la mise en place d'une antenne de télécommunication et la construction, l'installation ou l'agrandissement d'une tour de télécommunication.

ADOPTÉE

1.4.3 Règlement sur les mouvements de terrain

623-12-2012

CONSIDÉRANT le recours à la firme URBA+ Consultants pour préparer le projet de règlement;

CONSIDÉRANT la période des fêtes imposant un délai supplémentaire;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une prolongation de délai d'une durée de 8 mois pour l'adoption d'un règlement de concordance à celui sur les mouvements de terrain numéro 267-2012 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides concernant les normes sur la protection des zones à risque de mouvement de terrain.

ADOPTÉE

624-12-2012

CONSIDÉRANT la résolution 581-11-2012 acceptant l'offre de service de la firme URBA+ Consultants pour la réalisation d'un règlement de concordance sur le risque de mouvements de terrain pour un montant de 1 710\$;

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de reporter l'exécution de la résolution 581-11-2012 en janvier 2013.

ADOPTÉE

**2. Ressources financières
2.1 Rapport des dépenses**

625-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques n°1991, 1992 et n° 4644 à 4913, pour un montant total de 539 309.88 \$ et considérer l'annulation des chèques n° 4786 et 4833, 4849 et 4850.

Paiements par AccèsD pour un montant de 47 492.44 \$ pour un grand total de déboursés de 586 802.32\$.

ADOPTÉE

2.2 Rapport des salaires

626-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires du mois d'octobre 2012 pour un montant de 33 555.59 \$.

ADOPTÉE

2.3 Demande de délai de paiement

627-12-2012

CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise DTN Immobilier inc. pour leur accorder un délai de paiement des taxes suite à la réception de mises en demeure de la part de la firme Dunton Rainville, avocats;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité demander à la firme Dunton Rainville, avocats qu'un délai soit accordé dans les procédures intentées contre l'entreprise DTN pour le paiement des taxes jusqu'au 15 janvier 2013.

ADOPTÉE

2.4 Augmentation de la marge de crédit

628-12-2012

CONSIDÉRANT que la marge de crédit courante numéro 100220 MC3 est au montant 500 000\$;

CONSIDÉRANT le besoin de financement temporaire de la municipalité;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'augmentation de la marge de crédit de la

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

municipalité d'un montant de 200 000\$, pour un montant total de 700 000 \$.

Madame Berthe Bélanger, mairesse ainsi que monsieur Sylvain Michaudville, directeur général sont autorisés à signer tous les documents pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

2.5 Report du terme de certaines résolutions

629-12-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de reporter l'exécution des résolutions suivantes en 2013 :

69-02-2012 , 300-06-2012 et 359-07-2012 concernant l'achat du terrain lot 14A, rang 13 canton Archambaultl;
571-11-2012 concernant les cadeaux de Noël remis aux employés.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

3.1 Ordre de priorité d'appels des surnuméraires

630-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité que l'inspecteur en voirie engage les employés surnuméraires de son département en ayant recours aux critères de l'ancienneté et de l'évaluation des compétences.

ADOPTÉE

3.2 Demande d'un employé de la voirie

631-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'un horaire de retrait progressif à la retraite selon l'article 11.04.1 de la convention collective réduisant la semaine de travail de monsieur Michel Gagnon progressivement jusqu'à la retraite. La première année d'application débutant le 7 janvier 2013, le lundi aux termes d'une demande de ce dernier en date du 13 novembre 2012. La municipalité se réserve le droit de déterminer les journées travaillées durant le processus de retrait progressif.

ADOPTÉE

3.3 Patinoire

3.3.1 Surveillants

632-12-2012

CONSIDÉRANT la résolution 585-11-2012 établissant l'horaire de la patinoire pour la saison 2012-2013;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche des personnes suivantes au salaire

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

horaire de 12\$ pour la surveillance de la patinoire en respectant l'ordre de priorité suivant :

1. Stéphane Poulard
2. Maxence Desroches
3. Alex Denis

ADOPTÉE

3.4 Vacances

633-12-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder des vacances aux employés suivants :

Francis Beaulieu du 3 au 11 janvier 2013;
Farid Madaoui du 11 au 25 janvier 2013.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Toile « coup de cœur » du Symposium

634-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de la toile nommé « coup de cœur » lors du symposium du 11 août 2012 dernier de l'artiste Alain DeRoque pour un montant de 500\$.

ADOPTÉE

4.2 Portique du sous-sol Pavillon Bélair

635-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à la démolition et d'assurer la sécurité hivernale du portique situé à l'entrée du sous-sol du Pavillon Bélair.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

6.1 Subvention chemin Val-Mont et Lac-du-Rocher

636-12-2012

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait droit à une subvention totale de 30 000\$ pour l'aide à l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux visés par le programme sont les chemins Val-Mont et Lac-du-Rocher;

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins visés pour un montant subventionné de 47 864.19 \$ et joint à la demande copies des pièces justificatives, conformément aux exigences de Transports Québec;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander le versement de la subvention accordée.

ADOPTÉE

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Dérogation mineure - PIIA

7.1.1 Demande du 223 chemin de Val-des-Lacs

637-12-2012

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure datée du 24 novembre 2012 a été déposée par Suzanne Bélair et qu'elle est accompagnée d'un plan minute 3368 réalisé par Sébastien Généreux, arpenteur-géomètre, le 20 septembre 2011 ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2012-15 est à l'effet de conformer l'implantation d'un bâtiment principal situé à 6.29m en marge de recul avant alors que l'article 40 et 42 du règlement 367-02 prescrit que toute implantation d'un bâtiment, d'une affectation au sol, d'une structure ou de tout autre aménagement doit satisfaire aux exigences générales du règlement et à celles de la Grille des spécifications intitulée USAGES ET NORMES PAR ZONE pour la zone d'application et que pour la zone CT-3 la marge de recul avant est de 7.5m ;

CONSIDÉRANT que permettre de conformer l'implantation d'un bâtiment principal situé à 6.29 m en marge de recul avant constitue une réduction mineure par rapport aux normes applicables étant donné que le bâtiment existe depuis les années soixante, que la marge de recul actuelle est de 7.5 m et que le terrain est en bordure d'un chemin privé non-verbalisé qui dessert 2 propriétés ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du Règlement sur les dérogations mineures 376-03 ;

CONSIDÉRANT que le refus de cette demande aurait pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire étant donné que le bâtiment existe depuis les années soixante ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT la consultation publique lors de la présente invitant les personnes intéressées à se prononcer.

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

ADOPTÉE

7.1.2 Demande de PIIA du 29 chemin Bélair

638-12-2012

CONSIDÉRANT qu'une demande accompagnée de documents a été déposée au mois de novembre 2012 et approuvée par Claude Souleyman ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réfection du revêtement extérieur et la construction d'une terrasse ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

ADOPTÉE

7.2 Suivi plainte Vision lac Quenouille

Aucune décision sous cette rubrique.

7.3 Demande du matricule 3916-25-7431

639-12-2012

CONSIDÉRANT la résolution 117-03-2012 acceptant que les travaux relatifs au plan de revégétalisation pour la propriété du matricule 3916-25-7431 soient exécutés avant le 1^{er} septembre 2012;

CONSIDÉRANT la demande de délai supplémentaire du propriétaire pour l'exécution des travaux;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre un délai pour la réalisation des travaux jusqu'au 1^{er} juillet 2013.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

7.4 Gestion des ordures

7.4.1 Horaire de l'écocentre

640-12-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de ratifier l'horaire modifié de l'écocentre pour la période du 14 décembre 2012 au 13 avril 2013 suivant :

VENDREDI	18 h à 20 h
SAMEDI	9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Des heures supplémentaires peuvent être ajoutées, si nécessaire, pendant les périodes de collecte des gros rebuts.	

ADOPTÉE

7.5 Barrage du lac Quenouille

641-12-2012

CONSIDÉRANT la résolution 282-06-2012;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 282-06-2012 afin de mentionner que monsieur André Bélanger et que madame Geneviève Latella ont été mandatés par la Municipalité de Val-des-Lacs plutôt que par l'Association du lac Quenouille.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Sports et loisirs

8.1.1 Activité « Rétrospective 2012 » du 2 janvier 2013

642-12-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Rétrospective 2012 » du 2 janvier 2013, décrite au rapport d'activité ADM-100-3 pour un budget total de 2 500 \$.

ADOPTÉE

8.2 Sentier pédestre – Laurentides en forme

8.2.1 Ministère des Ressources naturelles

643-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'informer le ministère des Ressources naturelles :

Que la Municipalité de Val-des-Lacs a engagé monsieur Pierre-Olivier Saire du Groupe Daigle-Saire pour l'élaboration d'une vision de développement du secteur du Nordet situé sur le territoire de la municipalité.

Qu'une pétition est produite avec une copie de la présente sur l'orientation de ce secteur par la Municipalité.

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

Que copie de la présente soit transmise à monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle et responsable de la région des Laurentides, monsieur Claude Cousineau, député de Bertrand et deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, au ministère des Ressources naturelles et à la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE

8.3 Familles et aînés

8.3.1 Rôles des conseillers responsables

644-12-2012

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Tremblay, élu responsable familles-aînés a été désigné comme responsable pour le présent mandat et que monsieur Pierre Cantin assistera monsieur Tremblay relativement aux sujets reliés aux jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la politique familles-aînés se veut notamment, un outil favorisant la prise des décisions du Conseil en faveur des familles et des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la durée de la politique familles-aînés est établie sur un minimum de trois ans et qu'elle est censée être révisée dans le futur;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité :

QUE les rôles des responsables de la question familles-aînés soient définis ainsi:

- Représenter le conseil municipal auprès du comité familles-aînés;
- Faire le lien entre le comité et les instances en matière d'acheminement d'information;
- Veiller à ce que les décisions du Conseil se prennent en considération du penser et agir familles-aînés;
- Accompagner la direction générale dans la réalisation de la politique familles-aînés;
- Assurer la pérennité du penser et agir familles-aînés en la révisant périodiquement à échéance.

ADOPTÉE

8.3.2 Sondage

645-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le bon de commande numéro 12-834 pour les services d'impression, de mise en enveloppes et de frais de poste de l'entreprise Imprimerie Continuum pour le sondage de la politique familles-aînés au montant de 3 478.80\$, incluant l'enveloppe de retour timbrée, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
14 DÉCEMBRE 2012**

8.4 Environnement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.5 Culture

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.6 Embellissement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.7 Bibliothèque

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.8 Grand prix du tourisme Desjardins Laurentides

646-12-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le dépôt de la demande de candidature de la Municipalité de Val-des-Lacs au Grand prix du tourisme Desjardins Laurentides 2013.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

647-12-2012

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 20 h 40.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**